AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**221C1384**
FR0014003PZ3-FS0469

14 juin 2021

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ACCOR ACQUISITION COMPANY**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 juin 2021, la société JP Morgan Chase & Co. (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 9 juin 2021, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY[1] et détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5 123 432 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 13,49% du capital et des droits de vote de cette société[2], réparties comme suit :

| | **Actions et droits de vote** | **% capital et droits de vote** |
|---|---|---|
| J.P. Morgan Securities LLC | 3 262 327 | 8,59 |
| J.P. Morgan Securities plc | 1 861 105 | 4,90 |
| **Total J.P. Morgan Chase & Co.** | **5 123 432** | **13,49** |

Ce franchissement de seuils résulte d'une diminution de la détention de titres ACCOR ACQUISITION COMPANY détenus dans le cadre des activités de négociation.

À cette occasion, la société JP Morgan Securities LLC a franchi individuellement en baisse les seuils 10% du capital et des droits de vote.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce :

- la société J.P. Morgan Securities LLC précisé détenir, à cette date, 3 262 327 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion de contrats avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities LLC d'utiliser lesdites actions à tout moment ; et

- la société J.P. Morgan Securities plc précisé détenir, à cette date, 611 105 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion de contrats avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities plc d'utiliser lesdites actions à tout moment.

[1] Société introduite sur Euronext Paris depuis le 1er juin 2021. Cf. notamment prospectus visé par l'AMF sous le n° 21-180 le 26 mai 2021 et communiqué de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY du 28 mai 2021.
[2] Sur la base d'un capital composé de 37 970 000 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.